



Montpellier Industries
Culturelles & Créatives



Appel à idées MICC (du 12 au 18 avril 2019)

La Métropole de Montpellier a fait des industries culturelles et créatives (ICC) un axe prioritaire de son développement économique et de sa notoriété nationale et internationale.

Plusieurs actions sont menées pour accompagner et renforcer la croissance des entreprises, start-ups, studios, écoles, associations culturelles, collectifs et compagnies artistiques, qui se développent sur le territoire et participent d'un bouillonnement créatif, générateur d'emplois et de talents.

Sur le plan urbanistique, la Cité Créative, qui s'apprête à accueillir toutes les composantes d'un cluster créatif (entreprises, tiers lieux, écoles...), s'activera en janvier 2019 avec l'ouverture de la Halle Tropisme, premier lieu phare de ce futur quartier. Cette Cité sera ouverte à l'ensemble de l'écosystème.

Autre élément majeur de la stratégie de développement des ICC : le MICC, Montpellier Industries Culturelles et Créatives, dont la première édition, remarquée, a permis de montrer la vitalité des structures inscrites dans ce champ. Forts de cette expérience, nous préparons la tenue d'une seconde édition : le MICC 2019 propose cette fois encore une semaine d'événements professionnels ou grand public visant à mettre en lumière des initiatives combinant création et innovation, portées par les différents acteurs de l'écosystème ICC.

Le MICC facilite la rencontre entre entrepreneurs, artistes, penseurs, chercheurs. En 2019, il portera une attention particulière aux événements qui favorisent les interactions entre les domaines de la création et ceux des technologies et de l'industrie.

Différents lieux métropolitains sont mobilisables pour accueillir des formats d'événements qui doivent s'inscrire dans au moins une des catégories suivantes :

> **Réfléchir** : forum, conférences, séminaires, projections...

> **Expérimenter** : workshops, hackathon, game jam...

> **Se rencontrer** : networking, afterwork, pitches...

> **Exposer** : showroom, démonstrations... Cette catégorie sera concentrée dans la Halle Tropisme le mercredi 17 avril sous forme d'un salon présentant au grand public et aux professionnels différentes formes d'innovations (VR, AR, appli, jeux, outils pro, expériences interactives, animation, effets spéciaux...).

Comment participer ?

Vous êtes un acteur des ICC, vous souhaitez proposer un événement pour le MICC ? Merci de remplir la fiche projet n°1 ci-jointe. Les structures intéressées par la catégorie "Exposer" doivent renseigner la fiche de candidature n°2.

Les fiches doivent être retournées à l'adresse micc19@idate.org avant le 21 janvier 2019.

Toutes les propositions seront étudiées mais toutes ne pourront être retenues. La priorité sera donnée aux événements qui favorisent l'interaction interdisciplinaire.

Conditions de participation :

La production de chaque événement est à la charge de l'organisateur.

Les structures ayant un statut associatif pourront demander une subvention qui sera étudiée par la Métropole, en remplissant le dossier de demande de subvention et le formulaire "Fiche A" téléchargeables sur le site :

<http://www.montpellier3m.fr/conna%C3%A9tre-fonctionnement-budget-et-fiscalit%C3%A9/demande-de-subvention>

Le dossier devra être envoyé à l'adresse v.chaillou@montpellier3m.fr.

Montpellier Méditerranée Métropole pourra le cas échéant mettre à la disposition des organisateurs qui le souhaitent un lieu pour leur événement.

Informations complémentaires :

Laurent MICHAUD et Vincent CAVAROC à micc19@idate.org.